

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

L'accès se fait sur entretien et après examen d'un dossier :

- curriculum vitae ;
- lettre de motivation ;
- fiche(s) de poste précisant les fonctions et activités exercées ;
- photocopies des diplômes.

Possibilités d'allègements ou de dispenses (modules de formation et/ou stage pratique / arrêté du 02/01/09) en fonction de l'expérience et des qualifications.

Objectifs

Maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire et développer des connaissances pluridisciplinaires nécessaires à l'exercice des mesures judiciaires de protection des majeurs.

Compétences visées

- Maîtriser les contours et limites de l'intervention tutélaire et savoir rendre compte à l'autorité judiciaire
- Mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire, fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne, dans le respect de ses droits
- Comprendre les capacités et les limites d'autonomie de la personne protégée et inscrire son intervention dans une approche globale de la personne et son environnement

Débouchés

Cette formation permet d'exercer des mesures judiciaires dans une structure tutélaire, dans le cadre d'un exercice individuel ou encore en qualité de préposé d'un établissement hospitalier ou médico-social.

Suites de parcours

Pas de poursuite d'études au Cnam.

Voir aussi les formations en

Programme

Modalités et délais d'accès

Cette formation continue s'adresse à :

- Toutes personnes ayant au moins 21 ans ;
- Professionnels en poste au sein d'associations tutélaires, à titre privé, préposés d'établissements ;
- Personnes titulaires d'un diplôme national bac+2 (niveau 6) et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans l'un des domaines d'activités du mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- Personnes justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans un emploi exigeant un diplôme ou titre de niveau bac+2 dont au moins un an dans l'un des domaines d'activités du mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Programme

Domaine de formation 1 | Juridique

- Droits et procédures - 48 h
- Le champ médico-social - 36 h

Domaine de formation 2 | Gestion

- Gestion administrative et budgétaire - 48 h
- Gestion fiscale et patrimoniale - 30 h

Domaine de formation 3 | Protection de la personne

- Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance - 24 h
- Relation, intervention et aide à la personne - 48 h

Domaine de formation 4 | Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs

- Les contours de l'intervention et ses limites - 18 h
- Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire - 12 h
- Déontologie et analyse des pratiques - 36 h

Durée et organisation

La formation est organisée d'octobre à juin (300 heures de cours + 350 heures de stages).

La prise en compte des dispenses et des allègements permet un suivi à la carte selon l'expérience professionnelle.

Informations pratiques

Contact

Iforis

4 rue Georges Morel Campus angevin
49045 Angers cedex 01

Tél. : 02 41 22 17 32

Mél : iforis@cnam-paysdelaloire.fr

Centre(s) d'enseignement

[Angers](#)
[Iforis](#)

Complément lieu

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé :

Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Code Stage : MJPM

Nombre d'heures

300

**Programme****Candidatez****Besoin d'info****Participer
à une réunion d'info****Tarifs****Indicateurs de résultat****Accessibilité**



Que sont-ils devenus ?

L'enquête post-formation s'est déroulée durant le mois de juin 2022. Elle porte sur les élèves inscrits dans des parcours de formation en alternance à la rentrée universitaire 2020-2021.



le cnam
Pays de la Loire

Alternance
ENQUÊTE POST-FORMATION